

● Traitement des réductions des cotisations et des exonérations

Calculer les réductions des cotisations et les exonérations

Code
702883

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 010 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Responsables paie - Gestionnaires de paie - Collaborateurs de la fonction paie - Comptables - Toute personne souhaitant gérer les charges sociales

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en paie/charges sociales ou avoir suivi la formation :

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Nombreux cas pratiques pour faciliter la mise en œuvre immédiate en entreprise

Les participants sont invités à apporter les bulletins de paie de leur entreprise pour une meilleure appropriation des notions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre

Objectifs pédagogiques

- Gérer les réductions et allègements
- Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Gérer les réductions et allègements

- Réduction générale des cotisations
- Réductions des cotisations salariales sur les heures supplémentaires
- Contrat d'apprentissage et stagiaire
- Les exonérations temporaires (PEPA, indemnité inflation,...)
- Cas pratique : calculer la réduction de cotisations

Appliquer le bon régime social et fiscal aux indemnités de rupture

- Conditions d'exonération des indemnités de rupture
- Régime social : modalités de calcul des plafonds d'exonération
- Régime fiscal des indemnités de rupture : limites posées par l'administration fiscale
- Cas pratique : calculer le montant des cotisations lors du versement des indemnités de rupture
- Cas pratique de synthèse : calculer les réductions des cotisations et les exonérations dans différents cas de figure

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 24 Sep. 2026 – Session Garantie
- 28 Oct. 2026 – Session Garantie
- 20 Nov. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 24 Sep. 2026 – Session Garantie
- 28 Oct. 2026 – Session Garantie
- 20 Nov. 2026 – Session Garantie

